

N° HAB/2021/71**Département de l'Yonne****Communauté de Communes
du Jovinien****EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

Date de convocation :	30 septembre 2021	Nombre de conseillers communautaires Effectif légal : 50 En exercice : 49 Présents : 35 Votants : 49
Date d'affichage de la convocation :	30 septembre 2021	

Séance du 6 octobre 2021

Le conseil communautaire s'est réuni en séance ordinaire le mercredi 6 octobre deux mille vingt et un à vingt heures, dans les salons de l'Hôtel de Ville, à JOIGNY, sous la présidence de **M. Nicolas SORET**.

ETAIENT PRESENTS :

M. Didier MOREAU, M. Philippe PETIT, Mme Florence SYLVESTRE, Mme Catherine DECUYPER, Mme Evelyne TRESCARTES, Mme Marie-Hélène GOUEDARD, M. Cyril HAGHEBAERT, Mme Christine LEMOINE, M. Claude SCIBOZ, M. Jean-Pierre BARRET, M. Patrice CHASSERY, M. Gérard VERGNAUD, M. Nicolas SORET, Mme Frédérique COLAS, Mme Laurence MARCHAND, Mme Linda GUEDJALI, M. Bernard MORAINÉ, M. Jean-Yves MESNY, M. Éric APFFEL, M. Hassan LARIBIA, M. Christophe DELAUNAY, M. Nicolas DEILLER, M. Laurent CHAT, M. Éric GALLOIS, M. Guy AVENIA, M. Jean-Pierre BAUSSART, M. Guy BOURRAS, M. Francis BOURSIN, M. Xavier MARQUIS, Mme Olga LIGALT, Mme Isabelle CLAUDET, M. Didier MIGNON, M. Frédéric MORISOT, M. Gilles-Maxime POIBLANC, M. Bruno JAN

ETAIENT ABSENTS :

M. Yannick VILLAIN, procuration à Mme Marie-Hélène GOUEDARD
M. Marc FAYADAT, procuration à M. Jean-Pierre BARRET
M. Dominique AUBERGER, procuration à M. Patrice CHASSERY
M. Enguerrand DANIEL-TRÉLIN, procuration à Mme Laurence MARCHAND
M. Richard ZEIGER, procuration à M. Jean-Yves MESNY
M. Mohammed BELKAID, procuration à M. Bernard MORAINÉ
Mme Bernadette MONNIER, procuration à M. Éric APFFEL
Mme Murielle LE ROY, procuration à M. Nicolas SORET
Mme Anne MIELNIK-MEDDAH, procuration à Mme Frédérique COLAS
Mme Elisabeth LEFEVRE, procuration à Mme Catherine DECUYPER
Mme Sophie CALLÉ, procuration à M. Christophe DELAUNAY
Mme Céline ROSSIGNEUX-FOUQUEREAU, procuration à M. Nicolas DEILLER
Mme Valérie SUBRENAT, procuration à M. Guy BOURRAS
M. Jean-Marc GRILLET-AUBERT, procuration à M. Bruno JAN

SECRETAIRE DE SEANCE : Laurence MARCHAND**Objet : Programme d'Intérêt Général (PIG) multithématique 2022-2026**

HAB/2021/71

**Conseil communautaire du
6 octobre 2021**

Objet : Programme d'Intérêt Général (PIG) multithématique 2022-2026

Le Conseil Communautaire du 18 décembre 2015 a décidé de s'engager dans une réflexion de développement de sa compétence « habitat » en menant une étude qui permettrait de disposer d'un diagnostic sur son territoire et d'être éclairé sur les meilleures opérations à mener (PIG, OPAH, OPAH-RU...). Cette étude a été réalisée dans le courant de l'année 2016, mais n'a pas permis d'aboutir à une contractualisation avec l'ANAH.

Lors du Conseil Communautaire du 17 décembre 2020, il a été décidé de lancer un complément d'étude pré-opérationnelle d'OPAH/PIG et OPAH-RU sur le parc privé de la Communauté de Communes du Jovinien afin de définir une stratégie d'amélioration de l'habitat privé allant jusqu'à la contractualisation avec l'ANAH.

Ce complément d'étude a permis d'établir que le dispositif le plus adapté était le PIG multithématique pour les propriétaires occupants portant sur 3 principaux axes : la rénovation énergétique, l'adaptation des logements à la perte d'autonomie et la lutte contre l'habitat indigne/dégradé.

Un programme d'actions est donc établi permettant la rédaction du projet de convention avec l'ANAH (en annexe) pour une durée de 3 ans + 2 (5ans), synthétisé comme suit :

Des objectifs quantitatifs par actions :

	Nb moyen de logement/an
rénovation énergétique "habiter mieux "modestes et très modestes	10
rénovation énergétique "Ma prime rénov."modestes et très modestes	20
habitat indigne/très dégradé/insalubre modestes et très modestes	3
autonomie-ménages modestes et très modestes	8
autonomie-ménages hors ANAH	5
accession à la propriété avec travaux-ménages ANAH	5
accession à la propriété avec travaux-ménages hors ANAH	2
TOTAL	53

Ce programme est évalué à près de 1,4 millions d'aides publiques (ANAH, CCJ et Ville de Joigny) sur la durée de la convention. La participation annuelle de la CCJ est estimée à 60 000 €.

La mise en œuvre de ce programme « PIG multithématique » s'articulera avec l'OPAH-RU qui sera lancée en parallèle sur le centre ancien de Joigny.

Il sera mené avec l'appui d'un prestataire, dans le cadre d'un marché public suivi-animation.

Vu le code de la Construction et de l'Habitation, notamment ses articles L303-1 (OPAH), L321-1 et suivants, R 321-1 et suivants,

Vu le règlement général de l'Agence Nationale de l'Habitat,

Vu la circulaire n°2002-68/UHC/IUH4/26 relative aux opérations programmées d'amélioration de l'habitat et au programme d'intérêt général, en date du 08/11/2002,

Vu l'avis favorable de la Commission habitat du 13/09/2021,

Vu la réunion du bureau communautaire et de la conférence des maires en date du 27/09/2021,

Vu l'exposé du Président,

Le conseil communautaire,
Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **APPROUVE** la convention de PIG multithématique 2022-2026 ci-annexée,
- **AUTORISE** le Président ou son représentant à signer la convention ainsi que ses annexes et éventuels futurs avenants,
- **DIT** que les crédits seront inscrits au budget de la CCJ sur l'exercice 2022 et suivant.



Pour copie conforme,
Le Président

Nicolas SORET

A large, stylized handwritten signature in blue ink, starting with a long horizontal stroke and ending with a vertical stroke that loops back down.

Envoyé en préfecture le 12/10/2021

Reçu en préfecture le 12/10/2021

Affiché le 12/10/2021



ID : 089-248900938-20211012-HAB_2021_71-DE